



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 09/12/20

Reçu en Préfecture le : 10/12/20
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du mardi 8 décembre 2020
D - 2020/345

Aujourd'hui 8 décembre 2020, à 14h37,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Marie-Claude NOËL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Véronique SEYRAL, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCÉBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIÈRE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane JABER, Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET,
Madame Marie-Claude NOEL présente à partir de 16h05

Excusés :

Madame Emmanuelle AJON, Madame Pascale ROUX, Madame Nathalie DELATTRE

Tarification salles municipales. Remboursements et exonérations. Autorisation

Madame Camille CHOPLIN, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement à la vie associative, la Ville de Bordeaux met à disposition des associations et autres organismes 72 salles municipales dont 16 espaces polyvalents dans les écoles.

La Ville de Bordeaux accueille annuellement plus de 14 000 réservations, dont 80 % à titre gratuit.

Par délibération n°2018/454 en date du 19 novembre 2018, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à voter une tarification en fonction du profil des usagers et de la durée d'occupation des salles à compter du 1^{er} janvier 2019.

Le dispositif prévoit 4 catégories de tarification :

- Catégorie A : Associations bordelaises à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général ;
- Catégorie B : Associations non bordelaises à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général et les associations bordelaises dont les activités présentent un objet commercial ;
- Catégorie C : Organismes publics, Entreprises bordelaises de l'ESS (SCIC, SCOP, label ESUS) et les associations non bordelaises dont les activités présentent un objet commercial ;
- Catégorie D : Sociétés privées, syndicats de copropriété.

Suite au confinement et aux mesures sanitaires qui ont suivi (décret du 10 juillet 2020, décret du 29 octobre 2020) beaucoup d'annulations de réservations payantes ont eu lieu et nous devons avoir recours à un remboursement de ces sommes perçues.

Dans ce cadre, 32 usagers ont été impactés et sollicitent un remboursement des sommes dues, dont le montant total s'élève à 4 996 euros. La liste des demandeurs est jointe à la présente délibération.

De plus, les distanciations physiques imposées par le protocole nous ont amenés à positionner les demandes de réservation dans des salles plus grandes, afin de respecter le nombre de personnes autorisées, à la place des salles qui pouvaient habituellement les accueillir. De ce fait, une facturation plus élevée leur a été adressée, alors que la salle n'était finalement utilisée qu'à 50 % maximum de ses capacités.

Dans ce cadre, 21 usagers ont été impactés et sollicitent soit un remboursement des sommes dues, soit une refacturation adaptée, pour un montant total de 826 euros. La liste des demandeurs est jointe à la présente délibération.

La régie de recettes ne permettant pas de procéder aux remboursements déjà encaissés et la tarification des salles nous imposant de facturer le montant de la salle réellement occupée, il vous est proposé, par cette délibération, de pouvoir procéder au remboursement intégral des réservations d'utilisateurs annulées suite au confinement et de pouvoir facturer les utilisateurs à la hauteur du montant de la salle souhaitée initialement.

Enfin, il est également nécessaire de reconduire la possibilité de rembourser automatiquement et de facturer au tarif correspondant à la jauge demandée et non imposée par les conditions sanitaires, en cas de prolongation des restrictions sanitaires concernant les salles municipales.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Rembourser aux 32 usagers dont les manifestations ont été annulées les sommes dues, pour un montant total de 4 996 euros.
- Rembourser aux 7 usagers qui ont été contraints de louer une salle plus grande les sommes dues, pour un montant total de 508 euros, et leur appliquer une nouvelle facturation adaptée correspondant à la jauge souhaitée.
- Exonérer les 14 usagers qui n'ont pas encore réglé, pour un montant total de 318 euros, en leur appliquant une nouvelle facturation adaptée correspondant à la jauge souhaitée.
- Appliquer à l'avenir, dans un contexte sanitaire imposant une réduction des jauges, une facturation correspondant à la jauge effectivement demandée et permettre le remboursement des usagers dont les manifestations auraient été annulées.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 8 décembre 2020

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Camille CHOPLIN

LISTE DES USAGERS A REMBOURSER SUITE AU CONFINEMENT

UTILISATEURS	Date de la manifestation	N° Dossier	Montant à rembourser
SOCIETE DE GEOGRAPHIE DE BORDEAUX	06/01/2020	137125	904
YOGA et YOGA	06/01/2020	139106	255
Le Méridien Bordeaux	07/01/2020	138747	364
Sport Evolution Arts Energétiques	07/01/2020	137051	561
ECOLE ESSENTIALISTE	09/01/2020	139925	168
CARSAT AQUITAINE	23/01/2020	147684	105
AVARAP	23/01/2020	137288	72
Syndicat Sud Santé Sociaux	23/01/2020	147991	57
EMCC Association Européenne de Coaching	27/01/2020	148764	36
EXPLORATION DU MOUVEMENT	30/01/2020	138450	262
La Grande Causerie	12/02/2020	148145	18
AGIMMO	17/03/2020	149980	52
Cabinet Immobilier Liquard	17/03/2020	149801	104
FEDERATION GIRONDINE DE LA LIBRE Pensee	18/03/2020	150041	30
FAVIMMO IMMOBILIER	19/03/2020	150064	38
ALPHA SYNDIC	19/03/2020	149326	52
SQUARE & HASHFORD	20/03/2020	149915	52
ABSOLUTE HABITAT	23/03/2020	150038	38
France MEDIATION	24/03/2020	147271	306
CABINET AMI	24/03/2020	149447	162
Agence ERA IMMOBILIER	25/03/2020	149608	53
LOFT ONE	25/03/2020	150057	38
SQUARE & HASHFORD	25/03/2020	149914	53
Cabinet C. Rivière SA	26/03/2020	149784	38
SQUARE & HASHFORD	26/03/2020	149791	162
Cabinet Immobilier Foch Immobilier	26/03/2020	149651	136
Fédération des Centres Sociaux de la Gironde	27/03/2020	149925	183
AGIMMO	31/03/2020	149981	52
FONCIA BORDEAUX	31/03/2020	150030	52
CABINET BORE	01/04/2020	149952	162
BAROKEL	08/04/2020	149185	53
Cabinet Immobilier Européen de Gestion - CEGIM	28/04/2020	149706	38
AGIMMO	11/05/2020	149811	87
AQUITAINE OCEAN	26/05/2020	147007	53
DELGEY IMMOBILIEDR	05/06/2020	149689	38
VESTALIA IMMO	06/10/2020	152228	162
TOTAL			4 996

LISTE DES USAGERS SURFACTURES CAUSE COVID

UTILISATEURS	Date de la manifestation	N° Dossier	Montant à rembourser	Montant à exonérer
Cabinet ATI	01/09/2020	151465	52	
OZ'IMMO	03/09/2020	151195	110	
Cabinet ATI	15/09/2020	151390	34	
IMMO de France	15/09/2020	151454	52	
ATLANTIC SYNDIC	16/09/2020	150925	52	
CABINET DIEU	14/10/2020	152064	104	
APART EXPERT	22/10/2020	151423	104	
ANR 33	07/09/2020	151925		12
APSYFA	14/09/2020	151886		25
IMMO de France	15/09/2020	151453		52
FOCH IMMOBILIER	17/09/2020	151607		15
PLANNING FAMILIAL	21/09/2020	151396		5
PLANNING FAMILIAL	22/09/2020	151396		5
MACIF	24/09/2020	151564		14
APSYFA	25/09/2020	151832		20
CITYA LANAVERRE	13/10/2020	152340		15
APSYFA	16/10/2020	151832		5
NOTRE ITALIE	21/10/2020	151347		12
CABINET REYNAUD	27/10/2020	152295		52
CABINET ATI	27/10/2020	151411		52
FONCIA BORDEAUX	29/10/2020	152147		34
TOTAUX			508	318